

Garde nationale d'Ukraine

National Guard of Ukraine (NGU)

Année de création : 1991

Ministère de rattachement : ministère de l'Intérieur

Statut du dirigeant : militaire

Site web : <https://ngu.gov.ua>



Histoire de l'Institution

La Garde nationale a été créée le 4 novembre 1991, peu de temps avant les troupes de l'Intérieur (1992).

Lors de l'élection présidentielle de 1999, le président réélu, en signe de concession à son opposition et arguant de contraintes économiques, décidait de dissoudre la NGU, dont les effectifs étaient reversés au sein des troupes de l'Intérieur et des forces armées.

En 2014, suite à l'intervention russe en Crimée et la révolution de Maïdan, la Garde était recrée, en partie, à partir des troupes de l'Intérieur, qui disparaissaient dans le même temps.

Missions

Force militaire de maintien et de rétablissement de l'ordre public, la Garde n'exerce aucune compétence judiciaire¹ ni territoriale. Ses principales missions sont :

- le maintien de l'ordre public, le contrôle de zone, la protection de sites sensibles en zone urbaine, la gestion des grands rassemblements et manifestations d'envergure ;
- l'escorte des prisonniers de guerre ;
- la protection des sites diplomatiques et consulaires (plus de 100) et des infrastructures critiques (notamment centrales nucléaires, barrages hydroélectriques, gares de transit et ouvrages d'art), soit 270 sites ;
- les opérations spéciales (engagement d'unités de type *Spetsnaz*, lutte contre les éléments infiltrés) ;
- la participation aux opérations de combat aux côtés des forces armées ;
- la contribution aux opérations extérieures².



©NGU



©NGU

¹ Ses actions se limitent à des remises à la Police nationale, seule force de pleine compétence.

² Des personnels ont été déployés, à titre individuel, au sein de certaines missions de l'ONU (Chypre, Soudan, RDC).

Dans le cadre des opérations militaires, il convient de souligner l'engagement de la NGU contre les attaques 3D. 450 groupes dits mobiles ont ainsi été constitués pour lutter tout particulièrement contre les drones.

En termes d'emploi, l'activité de la NGU est directement liée à :

- la lutte contre l'agression russe,
- l'escorte de prisonniers
- la protection des entreprises diplomatiques étrangères
- la défense territoriale, dont la lutte contre les saboteurs.

Au regard de la loi martiale en vigueur et de la subordination directe d'une grande partie des unités de la NGU au commandement militaire, seul un tiers des effectifs demeure sous l'autorité directe du commandant de la NGU.

Parfois seule force présente dans la profondeur du territoire, elle aspire à voir son champ missionnel élargi, notamment en matière judiciaire.

Organisation



Avec un état-major implanté à Kyiv, la NGU est articulée en cinq grands commandements opérationnels (Ouest, Nord, Centre, Est, Sud), comprenant chacun plusieurs brigades et/ou unités autonomes. Ses implantations territoriales sont du niveau bataillon ou compagnie.

Depuis le début de l'invasion russe fin février 2022, la NGU engage au combat 7 brigades dites d'assaut :

- 1^{ère} brigade « *BureviiI* »,
- 3^{ème} brigade « *Spartan* »,
- 4^{ème} brigade « *Rubej* » (unité de réaction rapide),
- 12^{ème} brigade « *Azov* » (unité d'opérations spéciales),
- 14^{ème} brigade « *Chervona Kalina* »,
- la 13^{ème} brigade « *Khartyia* »
- 15^{ème} brigade « *Kara-Dag* ».

Toutes ces unités, dont chacune compte un effectif théorique de 4700 personnels, constituent la « Garde offensive ».

Dans le domaine de l'intervention spécialisée, la Garde possède cinq groupes de forces spéciales, « Omega », répartis sur le territoire, regroupés toutefois au sein d'une structure *ad hoc*, placée sous l'autorité d'un officier général.

La NGU compte 250 démineurs, ces derniers n'intervenant pas dans les opérations de déminage humanitaire.

Ressources humaines et formation

En termes d’instruction et d’entraînement de ses personnels, la Garde dispose de plusieurs établissements :

- pour la formation initiale³ (4 ans) et continue des **officiers** :
 - **L’académie** de Kharkiv, creuset historique de la formation des officiers (1921), a été relocalisée sur plusieurs sites en raison de la guerre. L’académie forme les officiers au commandement ainsi que dans les branches administratives et de soutien. Chaque promotion regroupe environ 400 élèves ;
 - **L’institut** de Kyiv, établi en 2021 (branches opérationnelles, sécurité publique, maintien de l’ordre et combat). Chaque promotion compte environ 170 élèves, l’objectif de l’institut étant d’atteindre, d’ici 2026, un volume annuel de 700. Depuis 2022, il délivre des titres de licence, master et doctorat.
 - Au regard du contexte, un effort particulier est porté sur l’instruction au combat, représentant entre une grande partie de l’enseignement, en fonction de la spécialisation⁴ des élèves-officiers. Les retours d’expérience du front sont rapidement intégrés dans la formation ;
- pour la formation initiale et au commandement des **sous-officiers**⁵, le centre de Zolochiv (*Training center of the NGU*). Ce dernier assure des formations individuelles dans 55 spécialités (cynotechnie, génie militaire, médecine tactique, démineurs, commandants d’engins blindés, chefs de groupe et de section...). Le centre, réparti sur 8 sites, a ainsi accueilli, depuis février 2022, 25000 personnels. Depuis 2022, il héberge une partie de l’académie.
- enfin, pour **l’instruction collective jusqu’à l’échelon bataillon et spécialisée**, le centre de Staré (*International Inter-Agency Multifunctional Training Center*) dispose de quatre pôles d’instruction spécialisée : actions dites « spéciales », unités opérationnelles (formations collectives/combat, formations individuelles spécialisées), tireurs longue distance et maintien/rétablissement de l’ordre (*stability policing* – formation des cadres, individuelle et collective, aspects techniques et tactiques). En matière de formation militaire, de nombreuses spécialités sont enseignées⁶ et le centre assure également le recyclage des unités ainsi que la préparation opérationnelle pré-déploiement. La capacité annuelle de formation est de 6.000 stagiaires, mais un objectif de 10.000 lui a été assigné.



©NGU

En matière de ressources humaines, l’effectif autorisé d’avant-guerre de la Garde (60.000) a été porté à 120% dans le cadre du conflit. Ainsi, le chiffre de 135.000 est évoqué par le ministre des Affaires

³ Les élèves-officiers, non obligatoirement bacheliers au moment de leur admission, terminent leur formation avec le grade de lieutenant. En sus de ce recrutement de type « direct », l’académie forme également des élèves-officiers issus du corps des sous-officiers, titulaires de diplômes universitaires.

⁴ Droit, sécurité de l’Etat et gestion militaire.

⁵ Recrutés parmi les militaires du rang mobilisés ayant accompli leur formation initiale ou engagés. La durée de la formation des sous-officiers est de 10 mois.

⁶ Drones/LAD, IED, combat mécanisé et blindé, combat en zone urbaine, tir longue distance, techniques de franchissement humide, patrouille maritime, plongeurs de combat, combat antichar, secourisme au combat, guerre électronique .

intérieures Toutes les catégories de personnels servent en vertu d'un contrat (3 ans renouvelables pour les sous-officiers, 5 ans pour les officiers).

Coopération et relations avec la gendarmerie française

Au terme de la crise sanitaire et avec le déclenchement de l'agression à grande échelle russe, l'année 2023 a constitué la reprise d'une coopération technique sous forme d'échanges et visites réciproques.

A compter de 2025, les grands axes du partenariat avec la gendarmerie française visent :

- la poursuite des travaux dans le domaine de l'intervention professionnelle (doctrine, création d'une cellule IP, élaboration d'une architecture d'unités d'intervention, protection des infrastructures critiques, développement des liens entre Staré et le CNEFG) ;
- l'ordre public et notamment les aspects planification - MRT à destination des échelons de commandement ;
- la formation des officiers (scolarités AMGN, DEMG, CSEMG et Ecole de guerre) et les coopérations entre l'AMGN, l'académie et l'institut ;
- le renforcement du vivier de cadres francophones. Ce dernier se concrétise outre des cours de français par l'organisation d'une réunion annuelle, réunissant les francophones de la Garde, notamment anciens élèves de l'EOGN/AMGN et stagiaires de l'enseignement militaire supérieur.

Membre de la [FIEP](#) depuis 2017, la NGU souhaite obtenir le statut d'observateur au sein la [Force de Gendarmerie Européenne](#).



©NGU